

« 3'000 logements durables »**plus de 100 nouveaux logements projetés à l'av. de Morges,
avec un système témoin de production de chaleur**

Poursuivant son programme de construction de logements durables, la Municipalité souhaite octroyer un droit de superficie sur la parcelle communale située au sud de l'av. de Morges à la Société coopérative Cité Derrière, en vue de la construction de trois bâtiments destinés à la location – subventionnés, marché libre et appartements protégés – et un quatrième à la vente en PPE. Ce projet verra la mise en œuvre d'une installation témoin de production de chaleur par pompes à chaleur reliée à des sondes géothermiques d'environ 500 m de profondeur.

Située sur une artère importante de la ville, à l'intersection de l'av. de Morges et de la rue Couchirard, cette surface constructible de 4'225 m² s'inscrit dans une zone de forte densité du PGA (Plan général d'affectation), un quartier en pleine expansion, proche des transports publics et des services. S'intégrant dans la politique communale du logement, cette opération vise à offrir des appartements de 2 à 5 pièces de bon standing au centre-ville ainsi que des espaces extérieurs conviviaux. Le projet prévoit la construction de quatre bâtiments, dont trois destinés au marché locatif et un à la vente en PPE (24 appartements de 2,5 à 4,5 pièces). L'un des bâtiments en location proposera 36 logements protégés pour des aînés, une salle de rencontre et de quartier ainsi qu'un petit local commercial ; les deux autres bâtiments sont projetés pour des appartements subventionnés (22) et des logements en marché libre (22).

Afin de réaliser ce projet, la Municipalité a lancé une procédure en deux temps: le lancement d'un concours d'architecture, dont le projet lauréat « Sirius » du bureau Fruehauf Henry & Viladoms a été désigné en février 2009. A la suite de ce concours, la Municipalité a procédé à un appel d'offres pour investisseurs et désigné la Société coopérative Cité-Derrière comme maître de l'ouvrage. Elle souhaite aujourd'hui lui accorder un droit de superficie sur sa parcelle communale ainsi qu'un cautionnement solidaire pour la construction de 104 logements, dont le budget est estimé à quelque 39 millions de francs.

un projet énergétique témoin

Composé de quatre volumes ouverts sur des passages intérieurs et d'un espace central aménagé en jardin, le projet a une forte inscription urbaine et propose un espace paysager de qualité à l'intérieur de l'îlot, ainsi qu'une originalité des typologies de bâtiments (photomontages sur www.lausanne.ch/communiques). L'ensemble des bâtiments devra répondre aux exigences du label *Minergie Eco*, par la qualité thermique de l'enveloppe (isolation en façade de 22 à 25 cm), associée à une ventilation double flux, et des triples vitrages. Pour le chauffage, la mise en œuvre de pompes à chaleur, reliées à des sondes géothermiques de 500 mètres de profondeur, sera expérimentée. La Municipalité souhaite en effet réaliser ce nouveau système en vue de son éventuelle extension à l'échelle du futur quartier des Plaines-du-Loup. Pour réaliser cette opération, elle sollicite de prélever 928 000 francs sur le Fonds du développement durable et le Fonds pour l'utilisation rationnelle de l'électricité & la promotion des énergies renouvelables.

La direction de la culture, du logement et du patrimoine

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Silvia Zamora, directrice
de la culture, du logement et du patrimoine, tél. 021 315 42 00**

Le préavis n° 2011/24 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis
Deux photomontages sont à disposition sur www.lausanne.ch/communiques

Lausanne, le 7 avril 2011